

## PV de l'assemblée des comptes du 04 mai 2016 à la salle communale de Montfaucon

10 personnes présentes, aucunes excusées : Yves, Martial, Hansjörg, Christophe, Gaby,  
- Séba, JC, Laety, Dominik & Katia

Il est 20h08, le président ouvre l'assemblée en saluant les personnes présentes pour ensuite passer à la lecture de l'ordre du jour.

2. Gaby & Yves sont nommés scrutateur de la soirée.

3. Laety lit le PV, Dom demande s'il y a des questions, et Gaby propose de le revoir point par point et expliquer aux ayants droits rarement là. Martial explique Hodoflu, que la secrétaire a écrit à Courtemelon et à AGATE et que maintenant c'est ok. JC précise juste qu'il faut l'aviser quand vs amenez votre fumure afin qu'il vs dise ou aller l'épandre et combien de m<sup>3</sup> vs apportez.

Katia demande si le poste de secrétaire interim est passé en fixe tacite ou s'il faut renommer. Martial répond que c'est tacite. Par contre, Séba est lui tjs interim, Faudra le nommer officiellement cet automne à l'assemblée.

Pour la question sur les frais de l'eau au pâturage, alors Martial a demandé à Eric, et c'est ok, les 3.— sont mis sur le compte eau directement. Le cas est expliqué à Yves, Gaby & HY qui n'étaient pas là la dernière fois. Gaby demande combien d'abreuvoir y a avec sources, il lui est répondu 2.

JC parle des barres, et que bcp ne sont pas entretenues. Le comité a écrit à Mr Cachot, et il est venu, c'est ok. Et dit à HY, Yves & Séba de contrôler les leur. Et faudra aussi voir celle de Joseph Erard aux Planches.

Pour le fumier de Yves, JC dit que ce n'est pas ok et pour 2015 non plus. Yves propose d'en conduire 3 m<sup>3</sup> une fois et pour 3 ans plutôt que d'aller chaque année avec 1m<sup>3</sup>. Mais Martial précise qu'il faut l'annoncer sur HODOFLU chaque année.

4. Martial présente les comptes 2015, total des charges de 9'160.50, total des produits de 11'677.--, ce qui fait un bénéfice de Frs. 2'516.50, le compte épargne s'élève à Frs. 20'341.50.

Gaby demande pourquoi au point « entretien des immeubles » il est budgétisé 300.--, ça ne sert à rien, faudrait le supprimer. En 2014, il y avait 3'657.45, ça représentait le creusage du chemin côté Vernois. Et les 38.— au compte dédommagement, ce sont les frais d'envoi des courriers aux ayants droits. Et les frais divers sont les déductions sur les contributions d'estivages.

JC dit qu'on avait parlé de diminuer les ristournes, ça a été aboli car les paysans toucheraient plus et qu'il faut les garder pour les épines et garder un pâturage entretenu. La commune doit garder ces 20%. Christophe propose de mettre plus et d'encore mieux l'entretenir. Martial lui répond qu'on n'ose pas mettre plus que 20%.

**Les comptes sont acceptés à l'unanimité.**

5. Martial explique que le comité est entré en contact avec l'OEPN et que le garde Guillaume Schaller est venu <sup>marquer</sup> pour élaguer et ouvrir un peu du pâturage en coupant arbres et épines. Ça été décidé de faire côté Vernois, ça a été martelé la semaine passée, mais le garde explique que 1 îlot planté p/100m<sup>3</sup> de bois coupé. On pourrait défricher aux corvées mais interdit pour cause de nidation du 01.04 au 01.08. Donc sois faire des corvées en automne + printemps ou alors comme ajh et payé à l'heure en automne. Et pour y aller, HY demande, ce serait mieux d'y accéder par St-Brais. Il est proposé que Mr Montavon enlève le plus gros avec sa machine et ns on finit à la main.

Katia dit que ça été discuté aux corvées de faire ses corvées de Octobre à Mai. Mais le problème est que tout le monde aura fini quand il faudra venir barrer et aux branches au printemps et que ça ne va pas. Il est demandé l'avis de chacun pour partager corvées ou payé à l'heure l'été ou moitié-moitié.

Dom, Yves, Gaby, HY, Séba dit moitié-moitié. JC proposerait plutôt 2 tiers 1 tiers. Il est aussi discuté que en hiver si le terrain est gelé, ça peut être bien, on fait pas de dégâts. En pour l'entrée en vigueur, le mieux est au 01.01.2017, car une nouvelle année comptable.

Et pour l'hiver, on fixe aussi des dates comme au printemps sinon c'est compliqué pour Katia. Et on convoque par SMS comme ça a été fait ce printemps pour les annulations et les remplacements en raison de la météo.

Couper les rumex, c'est bien dit JC mais faut aussi traiter. Et c'est tjs les mêmes qui entretiennent. Christophe dit, couper ok mais le mieux est de traiter car tu coupes et ça repousse tout le temps. Mais JC dit en juillet trop tard pr traiter donc on coupe pour au moins ne pas perdre les primes. Traiter les rumex est très important répète JC, car au Bois Bonni, c'est la catastrophe.

Dom demande quand vont être coupés les bois marqués et Martial répond cet automne quand il n'y aura plus de bêtes.

Martial informe l'assemblée que pour le 14 Mai, quand ns chassons les bêtes, Laetitia devra avoir des documents d'accompagnement pour chaque bête lâchée et les N° UELN pour les chevaux. Et Katia demande si c'est bien le 14 pour pas être embêté avec les dates sur AGATE, il lui est répondu que si on ne redit rien. Oui. Et sinon mauvaise météo, le comité fera un SMS.

Katia dit qu'elle avait demandé pour chasser une bête au 01.08 et il lui a été répondu que non. Alors on lui explique qu'elle peut mais ne touchera pas de primes car la référence est prise au 25 Juillet.

Gaby demande ce qu'il en est pour le ferrage à l'arrière et pourquoi nous ne pouvons pas remplacer des bêtes en cours d'année. Il lui est répondu que on peut remplacer seulement si la bête crève sinon non, car le pâturage est en estivage et non en pendulaire comme à Montfaucon que lui explique Martial.

JC répond pour les fers arrières que le règlement dit interdit et que s'il y aurait des problèmes, le comité est responsable car il a accepté les statuts et que tous les ayants droits devraient payés.

HY demande pour modifier le règlement, il faut que l'AG vote et après transfert le dossier à la Commune puis au Canton et que ça va long, mais c'est faisable. Yves fait la remarque que s'il n'y a plus de chevaux sur le pâturage, nous ne toucherons plus les primes pour troupeaux mixtes. Il est demandé de voter un préavis pour la modification de l'art. 20 pour supprimer l'interdiction de ferrage arrière.

5 pour      0 contre      2 abstentions

JC informe l'assemblée que le comité parle de mettre des amendements, car il y a bcp de laxisme et que ça devient grave. Il y aussi eu un souci avec les taupinières que Christophe n'a pas étendues ds les temps. Et JC a fait à sa place. Et JC dit aussi qu'on peut faire un tournus avec les 3 zones. Pas tjs le même qui va au cras ou au plat. C'est le canton qui oblige à entretenir le pâturage si on veut tjs pouvoir continuer de toucher les primes. Ce n'est pas JC qui est dur, c'est la loi.

Christophe est un peu fâché, car il avait trouvé du monde pour faires ces corvées et elles ont été annulées au dernier moment, faute à la météo capricieuse de ce printemps. Katia ajoute aussi, qu'elle est insatisfaite car le comité change les dates et ils doivent annuler des choses et c'est embêtant. Et à la fin, ils se retrouvent seuls pour les faire. Martial dit que pour finir, faudra faire un Doodle afin que les gens puissent choisir. Ça devient n'importe quoi.

JC propose de revoir l'indexation des nombres d'encrannes de chacun. Martial explique que Montfaucon s'était renseigné et que c'est assez compliqué et très coûteux. Il faut les valeurs officielles de chaque ayant droit et après ils étudient le dossier et pr Montfaucon, ça aurait coûté entre 80'000.-- et 90'000.--. Christophe demande si ça changerait bcp et Martial dit à JC qu'il peut aussi le faire pour lui en privé. Yves prend l'exemple de ce qu'il se passe à St-Brais avec Joseph Erard qui revendique ses droits. Martial dit que de toute façon, y aura des gagnants et des perdants et que même le pâturage pourrait être perdant et perdre des pâquiers.

Se renseigner et voir si c'est faisable et à quel prix.

Martial va demander à Eric car il y a un souci d'encrannes avec Gaby, il serait noté 2.75 droits et Gaby dit qu'il a 3 droits. On va le tenir au courant d'ici le milieu de semaine prochaine.

Dominik clôt l'AG, il est 22h45.

